

Extrait du SNUipp-FSU 65

<https://65.snuipp.fr>

Congrès Snuipp 65

- Le SNUipp.FSU des Hautes-Pyrénées - la vie de la section départementale du SNUipp.FSU65 -

Date de mise en ligne : samedi 30 avril 2016

Votre Congrès.

Description :

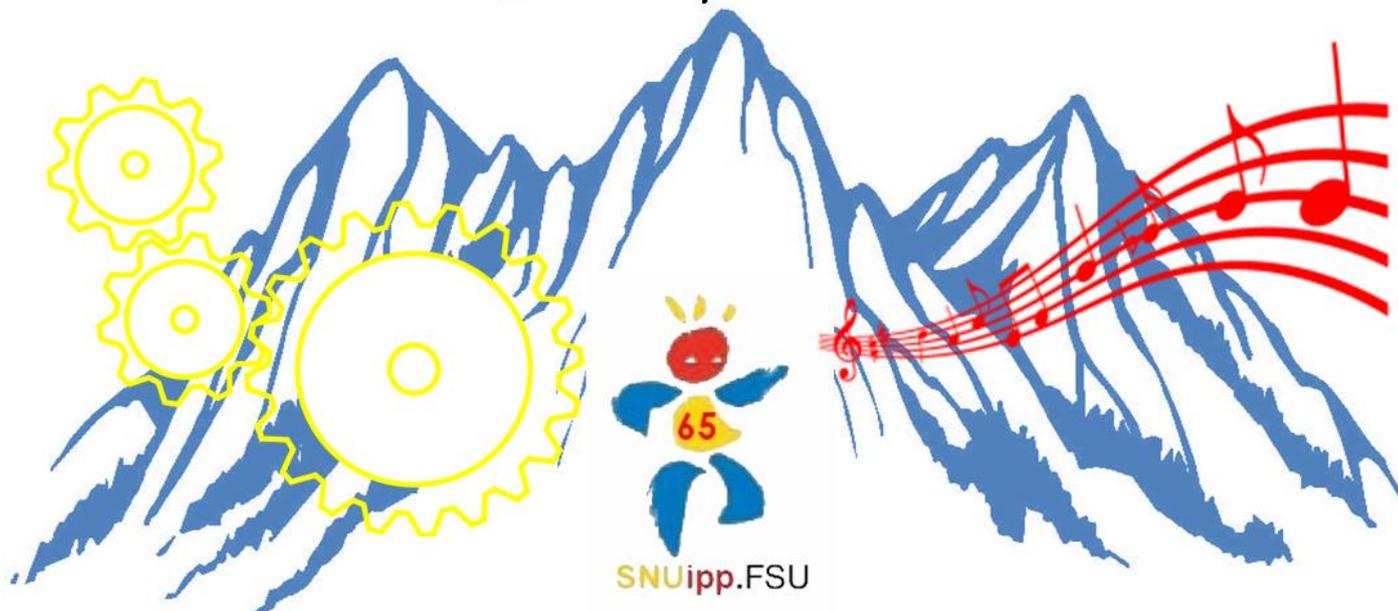
En amont du congrès national du SNUipp-FSU, le Snuipp 65 organisera son congrès départemental le mardi 24 mai 2016.

Chaque section départementale du SNUipp-FSU organise un congrès départemental afin d'alimenter la réflexion qui fixera les orientations du syndicat pour les 3 années à venir.

SNUipp-FSU 65

IMPORTANT : si vous êtes syndiqué(e) au Snuipp 65 et que vous n'avez pas reçu le mail spécial congrès, merci de nous écrire pour que nous vous le transférons (la convocation ne peut être publiée sur le site).
Merci !

Votre Congrès départemental 2016



Un temps de réflexion conviviale

Congrès 2016 Snuipp 65

Le prochain congrès national du SNUipp/FSU se déroulera du 6 au 10 juin 2016 à Rodez

Ce congrès s'organisera autour de quatre thèmes : 1- Transformer l'école pour combattre les inégalités ; 2- Organisation et fonctionnement de l'école ; 3- Des droits à réaffirmer et à conquérir pour les personnels ; 4- Quel syndicalisme pour transformer l'École, la société, pour obtenir des avancées ?

En amont du congrès national du SNUipp-FSU, le Snuipp 65 organisera son congrès départemental le mardi 24 mai 2016.

Chaque section départementale du SNUipp-FSU organise un congrès départemental afin d'alimenter la réflexion qui fixera les orientations du syndicat pour les 3 années à venir.

Les 4 thèmes seront débattus lors du congrès départemental, ils ont été envoyés dans un supplément à « Fenêtres sur Cours », le 8 avril 2016 (gris), vous les trouverez également ci-joints.

Le congrès du mardi 24 mai 2016 vous permettra de donner votre avis sur 4 thèmes au coeur de notre métier. Ensemble, nous fixerons ainsi les orientations de notre syndicat pour les 3 prochaines années. Nous avons besoin de vous pour débattre, discuter, amender !

Voici les thèmes abordés et quelques exemples de questions qui vous seront soumises :

1. Transformer l'école pour combattre les inégalités. " Faut-il revendiquer la suppression du conseil école-collège ?
" Comment prendre en compte les élèves en situation de handicap ? " ...

2. Organisation et fonctionnement de l'école. " Relation aux familles ? " L'instance du conseil d'école est-elle appropriée, suffisante ? " ...

3. Des droits à réaffirmer et à conquérir pour les personnels. " Evolution de la forme actuelle de l'inspection. " Les 108 heures, faut-il les conserver ou les supprimer ? " ...

4. Quel syndicalisme pour transformer l'école et la société, pour obtenir des avancées ? " Quel nouvel outil syndical est à construire ? " Comment lutter contre la progression de l'extrême droite parmi nos collègues ?

Nous souhaiterions faire de ce congrès un moment de réflexion, d'échanges et de convivialité.

Au vu du contexte et des enjeux de la période, il est indispensable que chaque syndiqué-e participe activement à l'élaboration du projet syndical. Pour ce faire, participez nombreux et nombreuses à la vie de votre organisation syndicale en venant au congrès départemental. Important : pour participer au congrès départemental il faut :

- ▶ être syndiqué au SNUipp-FSU des Hautes-Pyrénées
- ▶ s'inscrire en envoyant un mail à snu65@snuipp.fr
- ▶ demander une autorisation d'absence avec le formulaire ci-joint au moins une semaine avant le congrès départemental.

Déroulement du congrès :

9h - 11h : Travaux dans les commissions (au choix des congressistes)

11h - 11h20 : Pause café

11h20 - 14h : Présentation en plénière et vote des amendements

14h - 15h30 : Repas musical

15h30 - 17h : Réunion du conseil syndical.

Le conseil syndical est composé du bureau syndical, des déchargés et de syndiqués au Snuipp 65. Il se réunit une fois par mois et aborde tous les dossiers en cours. C'est un lieu d'échanges et de débat essentiel au bon fonctionnement de la section. Le nombre de places n'est pas limité et il n'y a pas bien sûr d'obligation à être présent à tous les conseils syndicaux (même si c'est mieux ;-).